

La lettre d'information de la commune de Hésingue

Mot du Maire

Chère Hésinguoises, chers Hésinguois,

Début janvier, pour la 2ème fois consécutive la réception du Nouvel An n'a pas pu se dérouler, les risques de contamination étant au plus haut. Celle-ci, traditionnellement, fait se rencontrer toutes les forces vives, politiques, sociales, éducatives, sécuritaires et économiques de notre commune.

Entre-temps des lueurs d'espoir de retour à une vie normale sont bien présentes et nous espérons tous que cela sera bientôt le cas. Bien des personnes souffrent de cet isolement social, qui est la conséquence de ces mesures de protection, qui nous ont pourtant permis de ne pas avoir à déplorer de trop nombreuses victimes dans notre commune, même s'il y en a eu et que bien des personnes en souffrent encore aujourd'hui.

Votre conseil municipal s'est réuni le 21 février et a émis un avis favorable au PLH, le Programme Local de l'Habitat pour les années 2022 -2027, arrêté par Saint-Louis-Agglomération le 15 décembre dernier.

Un avis favorable a également été donné dans le cadre de l'enquête publique du SCOT, le Schéma de Cohérence Territoriale qui aura une influence directe sur la révision de notre PLU, le Plan Local Urbain.

Les deux avis ont été accompagnés de remarques du conseil municipal concernant la densification demandée par l'État et également le fait que sur une grande partie de notre commune, du fait de l'Euroairport, l'aménagement de logements groupés n'est pas autorisé. Ces deux projets, impactés par la loi « Climat et Résilience », votés par nos députés en juillet 2021 sont de grande importance pour l'avenir de l'aménagement urbain et social de notre commune.

Un nouveau club-house

Lundi 21 février, en séance du conseil municipal, les élus de la commune ont approuvé l'avant-projet sommaire de la construction d'un nouveau club-house. Le montant des travaux se montera à 1,45 million d'euros hors taxes, auxquels s'ajouteront les frais d'honoraires d'études et d'architecte.

Les travaux devraient débuter avant les vacances d'été, pour une livraison du bâtiment au cours du second semestre 2023.

Après une mise en concurrence, le Studio Martini de Mulhouse a été retenu. Déjà concepteur du centre technique et de La Comète, le cabinet d'architecture signera un tryptique architectural harmonieux.

L'activité sportive sera maintenue ; des vestiaires provisoires seront installés entre la Comète et le centre technique durant toute la durée des travaux.

Une étude est en cours afin d'envisager la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du nouveau bâtiment. L'énergie électrique produite pourrait éventuellement alimenter le club-house, La Comète et le centre technique. L'énergie non utilisée serait revendue.



Déconstruction de la grange Hartmann



Après la démolition de la salle Oscar Jenny, le moment était venu de déconstruire la grange acquise de la famille Patrick Hartmann. Le terrain devait être rendu disponible afin de pouvoir y implanter 7 pavillons individuels, accolés, pour lesquels une demande de permis de construire a été déposée par le bailleur social Saint-Louis-Habitat.

Pour son ancien propriétaire la grange était liée à des souvenirs d'enfance. Aussi, le fait de la démonter pour lui donner une seconde vie, sans doute au Fronacker, a atténué le pincement au cœur.

La grange, plus que centenaire, datant des années 1910-1920 servait de lieu de stockage de foin et était équipée d'une pince mécanique. Pour que la pince puisse circuler d'un bout à l'autre de la grange, celle-ci fut construite sans poteau de support intérieur de la toiture. Cette bâtisse est tout à fait propice à une utilisation comme lieu de fêtes et de réceptions, après sa reconstruction (hypothèse la plus probable à ce jour).

L'entreprise Dattler de Feldbach, qui a procédé à la déconstruction de la grange a numéroté chaque pièce en vue de sa reconstruction. Les poutres et tuiles récupérées ont été entreposées au Fronacker.

Les parties bétonnées, comme l'étable et les fondations seront enlevées prochainement par une entreprise de travaux publics.

Haut-Rhin Propre

Tous les ans, depuis 1990, le Conseil Départemental du Haut-Rhin organise un week-end de grand nettoyage de la nature grâce au soutien et à l'action des collectivités en charge des déchets, des communes, des écoles, des associations et de nombreux bénévoles.

Le jour de l'opération, des sacs et des gants fournis par le Conseil Départemental seront mis à votre disposition.

Saint-Louis Agglomération, de son côté, prendra en charge gratuitement tous les déchets que vous ramasserez pour les orienter vers des filières d'élimination appropriées et soulager ainsi, grâce à vous, les cours d'eau, les espaces verts ou les forêts de ces fardeaux...

Le 2 avril, à 9h, venez nombreux pour le Haut-Rhin Propre version 2022 !

Rendez-vous au Centre Technique de Héisingue - 7, rue Eichmatten



Pharmacie Les Trèfles d'Or 03 89 69 07 00

La nouvelle pharmacie des Trèfles d'Or a ouvert ses portes le 31 Janvier 2022.

Elle a été transférée du 16 au 24 de la rue de Saint-Louis au terme d'un déménagement de 3 jours.

Stéphane Eckes et son équipe se réjouissent de vous accueillir dans des locaux entièrement neufs, plus aérés et plus lumineux. L'agrandissement et l'agencement de l'espace de vente ont permis le référencement de nouvelles gammes de produits de conseil et de parapharmacie.

La pharmacie est désormais ouverte dès 8h le matin et en continu le samedi.



Pharmacie des Trèfles d'Or 24, rue de Saint-Louis 68220 - HÉSINGUE 03 89 69 07 00

Horaires :

du lundi au vendredi : de 8h à 12h15 et de 13h45 à 19h - le samedi: ouverture non stop de 8h à 16h30.



Les travaux continuent au premier étage de la nouvelle pharmacie, dans les locaux qui accueilleront le futur Pôle Santé dans les mois à venir.

3 à 4 cabinets médicaux sont en cours de création. L'un d'eux a déjà trouvé preneur : le Docteur Marion Pianezze, angiologue, intégrera le pôle santé dès son ouverture en mai 2022.

La Commune et le promoteur du projet recherchent activement 2 à 3 généralistes pour occuper le reste des locaux.

Carnaval à l'école

Mardi 1er mars « l'école fait son carnaval » de 10h30 à 11h20, uniquement dans l'enceinte de l'école (pour des raisons de sécurité) avec un circuit dans les différentes cours.

Ce défilé se déroulera le matin pour permettre à tous les élèves de l'école d'y prendre part, de la Petite Section au CM2.

Les professeurs de musique de l'école de musique JLM donneront le rythme carnavalesque.



Semaine olympique à l'école

Dans le cadre de la semaine Olympique, l'école de Héisingue, labellisée « Génération 2024 », a organisé un quizz pour l'ensemble des élèves de l'élémentaire. À partir d'un documentaire retraçant les caractéristiques des Jeux Olympiques d'hiver les élèves délégués du cycle 3 ont élaborés un questionnaire de 20 questions sous la forme d'un QCM (Questionnaire à Choix Multiple).



Le lundi 31 janvier, les 200 élèves des 8 classes ont répondu simultanément au questionnaire. En effet, grâce au système de visioconférence de l'école et de l'interconnexion possible entre les classes, les délégués ont présenté oralement les questions à l'ensemble des élèves. C'est depuis le bureau du directeur que les questions ont été posées. Grâce au système audio et à la webcam, chaque classe pouvait voir et entendre les créateurs du questionnaire, en même temps qu'une transcription écrite s'affichait sur les écrans de chaque classe.

Le lendemain en fin d'après-midi, une cérémonie officielle a permis de récompenser les meilleurs binômes. En effet pour répondre au questionnaire, les élèves étaient réunis par 2. Pour chaque niveau de classe (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) 3 binômes étaient ainsi récompensés : médaille de bronze, médaille d'argent et médaille d'or. Les délégués ont remis les récompenses aux élèves du CP au CM1. Enfin M. le Maire a remis les distinctions honorifiques aux élèves du CM2.

Cette cérémonie a été ponctuée de chants et de danses proposés par les élèves et par les professeurs de l'école de musique JLM, également sur le thème des Jeux Olympiques et du sport. Chants et chorégraphie (technique du Soundpainting) ont été travaillés sur le temps d'Orchestre À l'École.

Infos Sécurité Police Municipale

Actuellement des vols de journaux tôt le matin et même des dégradations de boîtes aux lettres sont signalés et demandent toute vigilance.

Vous êtes concernés ? Veuillez déposer plainte auprès de la Gendarmerie Nationale.

Vous êtes témoin ? Merci de nous faire parvenir vos observations qui permettraient d'identifier les auteurs, par téléphone, par signalement Intramuros ou par mail à police@hesingue.fr.

Permanences téléphoniques : 03 89 89 72 14

Horaires : lundi mardi et vendredi de 9 h à 15h30 - mercredi et jeudi de 11h30 à 18 heures

Pour tout entretien avec les représentants de la Police Municipale une prise de rendez-vous téléphonique est conseillée.

En cas d'urgence 24h/24 composez le 17

Participation citoyenne

La mise en place de la participation citoyenne a 5 ans.

Un protocole signé avec le Maire, le Sous-Préfet de Mulhouse, et la gendarmerie a été conclu il y a 4 ans.

Depuis cette date, 19 habitants de Héisingue ont accepté de participer à cette démarche citoyenne qui consiste à signaler les malveillances, mais aussi à prévenir d'éventuels dangers, tout cela dans un esprit de bienveillance citoyenne, ...



PARTICIPATION
citoyenne



Euroairport

Depuis le 1er février, la plage des décollages a été ramenée de minuit à 23h pour les vols programmés.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura plus du tout de vols après 23 heures ; des exceptions seront toutefois tolérées. Celles-ci seront limitées dans leur définition et feront l'objet de contrôles et suivis stricts. Cette heure tardive était principalement exploitée par les compagnies de fret.

Pour en arriver à cette sensible amélioration pour les riverains, et suite à l'augmentation des décollages après 23h en 2016, Saint-Louis Agglomération avait pris une délibération, confirmée par la suite par la majorité des 40 communes pour demander la suppression des vols après 23h. C'était en mai 2017! Le Conseil Consultatif de l'ETB, Eurodistrict Trinationnel de Bâle a emboîté le pas à cette demande avec une motion prise à une grande majorité en octobre 2017.

En 2019 ont suivi par l'Euroairport et la DGAC, Direction Générale de l'Aviation Civile, l'état des lieux, des interviews des différentes parties prenantes et la proposition de scénarios, avec calcul des impacts sociaux-économiques et acoustiques, pour répondre à cette forte et unanime demande de la population.

Le Conseil d'administration de l'EAP a avalisé le scénario retenu en mai 2020 et l'a soumis à la DGAC. Celui-ci retient également le durcissement des niveaux de bruit pour les avions autorisés à décoller après 22h. La DGAC a validé en août 2021 pour une mise en service le 1er février 2022.

L'objectif de l'EAP est d'atteindre une réduction de 6 DB au Nord et jusqu'à 11 DB au Sud dans la plage horaire comprise entre 23h et 24h, tout en évitant une augmentation du niveau sonore entre 22h et 23h. Les vols programmés après 23h pourraient bien être déplacés.

Cette amélioration sera surtout tangible durant la période d'été pendant laquelle les fenêtres sont grandes ouvertes. C'est aussi la preuve qu'en faisant bloc et en demandant des aménagements de façon unie, on peut y aboutir, tout en s'armant de patience.

Commerces

Le printemps de l'Union des Métiers

Le 14 mai prochain, à La Comète, l'Union des Métiers, qui compte 33 membres, proposera une journée à la découverte de leur savoir-faire.

Une attention toute particulière sera portée à la présentation des métiers et du cursus d'apprentissage des jeunes auprès des artisans locaux.

Une exposition de voitures anciennes et de prestige viendra agrémenter cette journée.



Le petit marché qui fait son chemin

Depuis bientôt une année, le marché hebdomadaire de Héisingue se tient tous les samedis matin place de l'église de 8h30 à 12h30, proposant des produits frais et bio.

Ce marché est important pour notre population de par son offre, mais aussi pour sa participation à la vie sociale de notre commune. Différentes animations sont proposées durant l'année.

N'hésitez pas à soutenir vos commerces locaux !



Les femmes de mars

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le 8 mars devient le jour de la fête des mères, célébré dans de nombreux pays. En 1977, le 8 mars est officiellement reconnu comme "Journée internationale des femmes" par les Nations Unies, incitant ainsi tous les pays du monde à mettre en avant les droits des femmes.

La Comète dédie ce mois à la femme et à ses droits, où non seulement on pourra voir des spectacles, expositions, films autour de ce thème, mais aussi rentrer dans le concret, avec l'objectif d'une billetterie solidaire où les bénéfices d'un spectacle seront reversés à une association, mais aussi des échanges autour d'ateliers ou de conférences.

Exposition

Tout au long du mois

Les Championnes françaises d'exception dans les gradins du gymnase de La Comète !

Réalisée par l'association des femmes d'ici et d'ailleurs, cette exposition est dédiée aux femmes qui ont marqué l'histoire du sport français par leurs performances. Ces sportives d'exception ont remporté des médailles d'or aux Jeux olympiques, battu des records du monde, collectionné les victoires. Pourtant, elles restent souvent méconnues par rapport à leurs homologues masculins. « Championnes françaises d'exception » met en lumière ces femmes qui sont un exemple pour tous les sportifs et toutes les sportives, et un modèle à montrer au plus grand nombre afin notamment d'encourager les jeunes filles à la pratique du sport.

45 portraits dans tout Héringue

En 2022 nous fêtons les 45 ans de la Journée Internationale des droits des femmes.

La Commune de Héringue a souhaité mettre en avant 45 femmes Héringuaises qui ont fait ou qui font Héringue. Anne Wurthlin, photographe et portraitiste de France, a photographié la doyenne, la benjamine, la postière, la policière municipale...

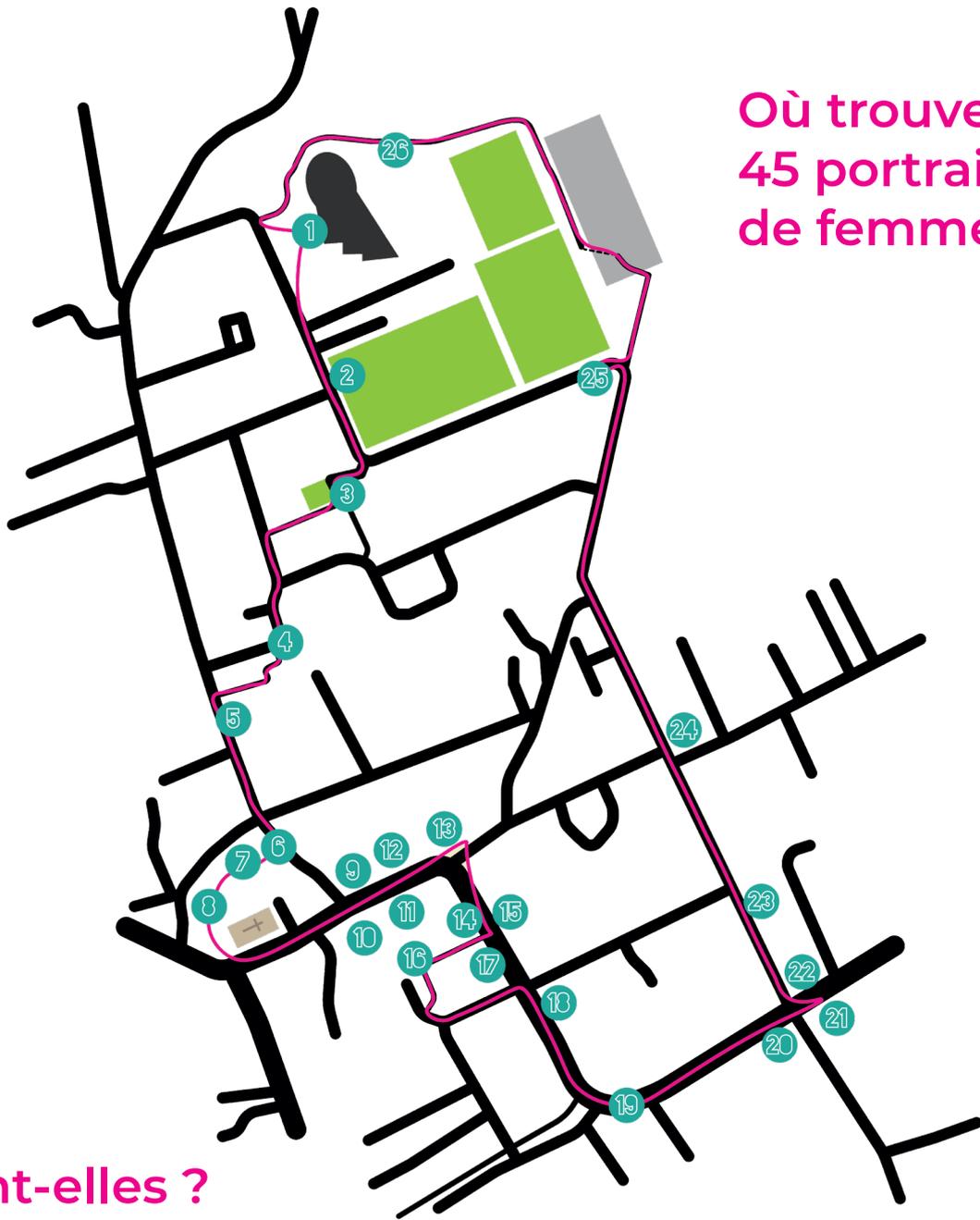
Une promenade de 2 km a été réalisée par le Service Culturel afin que vous puissiez découvrir ces portraits de femmes. Vous avez la possibilité de visualiser le plan directement sur votre smartphone ou de récupérer un format papier à la Mairie, à La Comète ou dans les commerces Héringuais.

Mardi 1er mars 19h30
Vernissage de l'exposition
à La Comète

entrée libre sur réservation



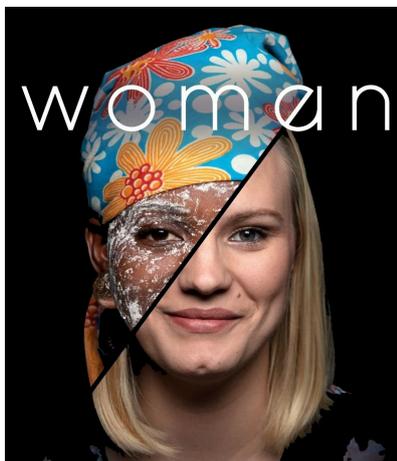
Où trouver les 45 portraits de femmes ?



Qui sont-elles ?

1 **La Comète, 16 rue du 20 Novembre** · Régine : Assistante maternelle depuis presque 20 ans à la crèche Les P'tites Bouilles · Anne : Photographe et portraitiste de France 2 **Stade, rue du stade en direction de La Comète** · Émilie : Serveuse au Café Élise · Luz : Fondatrice de #CMyNewMe, dirigeante d'Orise Management · Stéphanie : Médecin généraliste · Sandrine : Directrice de l'École de Musique Jean-Louis Monticelli **3 Aire de jeux, entre la rue du stade et la rue des vergers** · Nathalie : Propriétaire du tabac-presse · Céline : Agent de déchetterie à Saint-Louis Agglomération **4 Dans un petit champ de la rue des vergers, entre la rue du stade et la rue du 20 Novembre** · Germaine : Une des doyennes de la commune, née en 1927 · Nicole : Postière **5 Potager, en face du 13 de la rue du 20 Novembre** · Diane : Chorégraphe de l'École de Comédie Musicale Josette Billault Lebossé · Laura : Esthéticienne, gérante de l'Institut Beauté Évasion **6 Toscane Voyages, côté rue du 20 novembre** · Catherine : Gérante de Wanner Fermetures **7 Atelier de photographie, Anne Wurthlin, 7 rue du Général de Gaulle** · Mélanie : Mère d'une famille nombreuse **8 Presbytère, 5 rue du Général de Gaulle** · Léa : Une des benjamines de la commune, née le 06/10/21 · Thamniam : Agent d'entretien **9 Boulangerie Weinzorn, 9 rue du Général de Gaulle** · Laura : Co-fondatrice de la page Facebook Hésingue C'est Dingue, membre du Jardin Partagé **10 École primaire, 18 rue du Général de Gaulle** · Agnès : S'est mariée il y a 60 ans à Hésingue **11 Mairie, 22 rue du Général de Gaulle** · Alicia : Footballeuse à l'US Hésingue · Carmen : Gérante de La Cuisine de Carmen **12 Maison des Artistes, 11 rue du Général de Gaulle** · Cécile : Agricultrice et gérante de La Ferme Albrecht · Christiane : Ancienne directrice de l'école maternelle **13 Police Municipale, 2A rue du Maréchal de Lattre de Tassigny** · Eva : Cavalière, saut en concours nationaux · Karen : Meunière au Moulin Jenny **14 Crèche côté Mairie, 26 rue du Général de Gaulle** · Angélique : Infirmière · Barbara : Gérante de Barbara Coiffeur-Coloriste **15 Périscolaire, 21A rue du Général de Gaulle** · Frédérique : Coordinatrice technique et commerciale à Springinsfeld **16 École maternelle, 28 rue du Général de Gaulle** · Ouidad : Policière municipale · Manuela : Gérante de Traiteur Wimmer **17 Café Élise, 30 rue du Général de Gaulle** · Véronique : Gérante de la Boucherie Hertzog · Noëlle : 42 ans de service à la station-essence **18 Spar, 29-31 rue du Général de Gaulle** · Madeleine : Une des doyennes de la commune, née en 1925 **19 Sur le trottoir en face du 2, rue de Saint-Louis** · Marinette : Ancienne adjointe, citoyenne d'honneur 2020 **20 Traiteur Wimmer, 20 rue de Saint-Louis** · Joelle : Architecte de plusieurs bâtiments de la commune **21 Pharmacie, 24 rue de Saint-Louis** · Christiane : Présidente de l'association Theater Gruppa Häsiga **22 Maison Hasso, 13 rue de Saint-Louis** · Catherine : Propriétaire de la boulangerie Weinzorn · Véronique : Gérante du SPAR **23 Juste après la Maison Hasso, rue Alphonse Studer** · Caroline : ATSEM depuis 34 ans · Gilda : Femme au foyer, co-présidente de l'association Main Tendue École Hésingue **24 Aire des sœurs garde-malades, intersection rue du loup et rue Alphonse Studer** · Myria : Une des benjamines de la commune, née le 03/12/21 **25 À l'intersection de la rue du stade et de la rue Alphonse Studer** · Sandra : Professeure à l'école Roland Igersheim · Fadim : Gérante de Couture Demirci **26 Sur le chemin piéton qui contourne le stade et La Comète** · Sigrid : Bénévole depuis 20 ans à la crèche et dans les écoles pour enseigner les langues, épouse de monsieur le maire · Jessica : Préparatrice en pharmacie · Claudine : Vétérinaire, gérante de la clinique de Hésingue





WOMAN

Mardi 8 mars 20H30

Film réalisé par Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand

En inauguration des femmes de mars
Entrée libre sur réservation

WOMAN est un projet mondial qui donne la parole à 2 000 femmes à travers 50 pays différents.



JULIETTE

Jeudi 10 mars 20h30

Seule en scène, par la Cie Les Créants

Juliette se prépare pour son premier seule en scène A partir de la simple question du choix de sa tenue, c'est toute la problématique de son rapport à l'image, à l'identité, à la séduction, qu'elle va développer involontairement

Tarif plein 15€ | Tarif solidaire (pour les -18ans, les étudiants, les + de 65 ans et les chômeurs) 10€ | Tarif groupe (dès 8 tarifs pleins) 13€



LOLA DUBINI

Samedi 19 mars 20H30

Une heure avec Lola Dubini c'est renouer avec la meilleure version de vous-même... celle qui vous fait du bien !

En humour et en chanson, Lola nous raconte son histoire et ses anecdotes sans filtre.

Tarif plein 15€ | Tarif solidaire (pour les -18ans, les étudiants, les + de 65 ans et les chômeurs) 10€ | Tarif groupe (dès 8 tarifs pleins) 13€



CAROLINE VIGNEAUX

Jeudi 24 mars 20H30

Elle revient, la Marraine de La Comète, Caroline Vigneaux, après avoir « quitté la robe ».

Soirée caritative au profit de la lutte pour les droits de la femme Les profits seront reversés à La Maison des Femmes 93

Tarif spécial 28€ | Tarif spécial réduit (pour les -18ans, les étudiants, les + de 65 ans et les chômeurs) 25€ | Tarif groupe (dès 4 billets dans la même commande) 22€

Stratégie du tri des déchets ménagers

Aller plus loin dans le tri des déchets ménagers, c'est le message de Saint-Louis-Agglomération, que l'adjointe Sylvie Gruntz a relayé à la commission environnement et au conseil municipal.

Début 2023 deux avancées notables seront à la disposition des ménages :

L'extension du tri des emballages, il sera possible de trier et recycler avec les emballages (bac jaune des PAV, Points d'Apport Volontaire) les pots de yaourt, les barquettes, films plastiques.... qui pour l'instant ne sont pas recyclables.

La collecte des biodéchets aux PAV. Il s'agit des déchets de cuisine mais aussi des restes de repas comme des os, de la viande, du poisson que même ceux qui compostent ont plutôt tendance à mettre dans les ordures ménagères afin d'éviter les odeurs ou d'attirer des nuisibles. Une campagne de test est déjà engagée depuis plusieurs mois dans 8 communes test et l'objectif est d'atteindre 20 kg/an/habitant, ce qui, avec les 80.000 habitants de l'agglomération ferait 1.600 tonnes de biodéchets par année qui seront recyclés. Parallèlement, ils déchargeront la facture des ordures ménagères qui vont à l'usine d'incinération de Mulhouse. Traiter les biodéchets en site spécialisé s'élève à moitié prix par rapport à l'incinération, sans parler de tous les avantages du volet écologique que cela représente.

Des bio seaux seront mis à disposition des ménages avec des sachets en papier Kraft qui seront à déposer dans les conteneurs aux PAV.

A Héringue, le déploiement de nouvelles poubelles sur le domaine public montre bien la volonté d'aller plus loin dans le tri des déchets.

Les anciennes poubelles sont successivement remplacées par des poubelles doubles qui permettent le tri des emballages, qui sont recyclés et des déchets qui vont à l'incinération.



Taille des haies



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.



Hecken müssen auf maximal 2 Meter Höhe geschnitten werden. (vor einer Kreuzung oder Kurve sollte sie sogar noch niedriger sein).

Das schneiden von Bäumen und Hecken an öffentlichen Strassen ist Aufgabe des Eigentümers bzw. Mieters der sich daneben befindenden Liegenschaft.



Hedges must be kept trimmed to a height of no more than 2 meters (and lower near junctions). Trees and hedges along public roads, pavements and paths are the responsibility of the owner or tenant of the property on which they stand ; they must not be allowed to extend beyond the property boundary.



Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne ? Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), c'est possible !

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou déclaration d'intention d'aliéner) sous forme dématérialisée, en vous connectant sur le site dédié, GNAU.

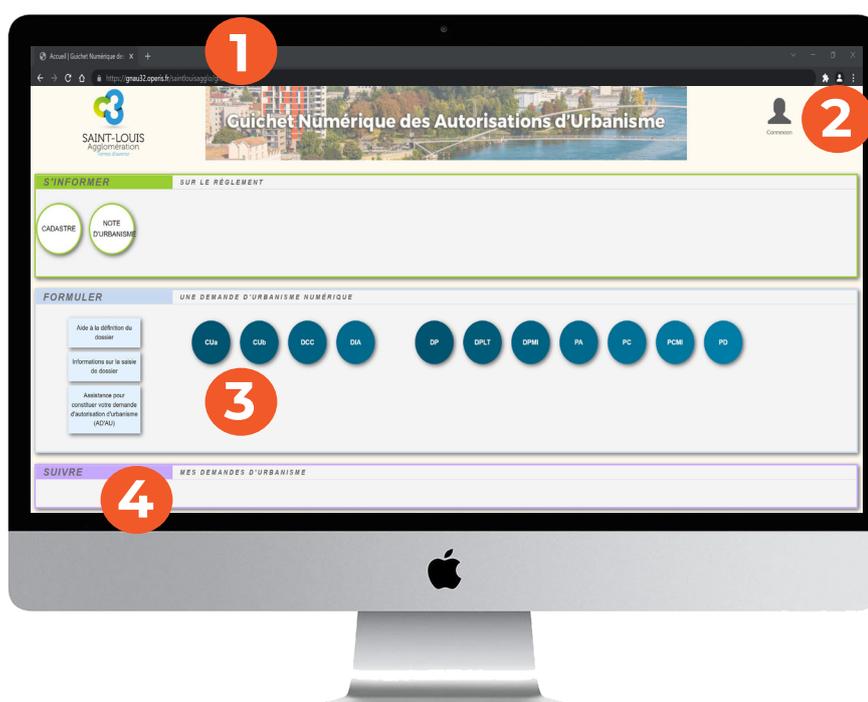
Comment faire ?

- 1** Se rendre sur <https://gnau32.operis.fr/saintlouisagglo/gnau/#/>
- 2** Créer un compte
- 3** Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...) Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires
Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.
- 4** Suivre le dossier



À noter

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer sous format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.



Le jardinage au naturel

Travaux d'aménagement hivernaux aux jardins partagés

Fin décembre les bénévoles ont construit des andains de courge d'environ 50 cm de haut. Cette technique s'appuie sur l'accumulation de déchets verts fins, façonnés en longs tas de septembre à avril. Elle permet d'éviter de désherber et de travailler le sol ainsi que de valoriser les déchets verts du patrimoine vert de la commune (feuilles mortes, broyat de déchets de taille, tontes d'herbe). Les déchets verts de la commune sont donc recyclés localement. Ce qui constitue une économie d'argent pour celle-ci.

Au mois de mai, les plants de fruits et légumes semés au mois de mars en serre (tomates, courges, courgettes, concombres, aubergines poivrons) seront repiqués. Chaque trou de plantation est rempli de compost. Par la suite, le paillage améliore la capacité de rétention d'eau en sol, donc peu d'arrosage en été, et limite voire empêche le développement de plantes indésirables.

Après un an, les andains créent des parcelles fertiles et seront à nouveau recouverts de feuilles mortes, broyat et tontes.

Le long du chemin une haie de benjes

Le long de la route qui mène au Fronacker une « haie morte » ou « haie sèche » également appelée haie de benjes, du nom du producteur de cette technique, a été construite par les bénévoles. Il s'agit d'un andain de branches et racines mortes suffisamment long et épais pour être aussi efficace qu'une haie tel que abri ou barrière (le long d'une route, d'un cours d'eau, d'une propriété, d'une parcelle cultivée ou d'élevage, etc).

Les branches proviennent de la taille d'entretien du Fronacker.

Outre une fonction de barrière une haie morte peut avoir d'autres fonctions :

- corridors biologiques pour de petits oiseaux, invertébrés et micromammifères qui échapperont là plus facilement à leurs prédateurs
- zone de protection pour les oiseaux, insectes, micromammifères, ayant une action similaire à celle d'un « hôtel à insectes »
- zone de restauration de l'humus, grâce notamment aux champignons et populations bactériennes et d'invertébrés saprophylophages qui s'y installeront
- zone d'accueil et de déplacement de populations d'auxiliaires de l'agriculture (tels que hérissons et amphibiens (surtout si associé à un fossé humide), prédateurs de rongeurs, ou encore carabes et lucioles consommateurs de limaces et escargots. Les branches mortes peuvent aussi supporter de nombreuses chrysalides de papillons pollinisateurs ou protéger des populations d'abeilles solitaires.



Travaux à l'église

Après la reprise de la toiture et de l'étanchéité de l'église Saint-Laurent, des travaux intérieurs sont à présent entrepris.

L'entreprise de peinture Kuntzelmann de Hésingue, est à l'œuvre depuis lundi 21 février, pour une durée prévisionnelle de 2 semaines.

Il s'agit de reprendre les parties en plâtre du plafond, qui se sont détachées à la suite des infiltrations d'eau survenues avant les travaux d'étanchéité. Ces travaux sont pris en charge par l'assurance dégâts des eaux, tout comme une partie de la peinture.

En amont de ces travaux, les 2 confessionnaux, qui ne servaient plus, ont été déposés et repris par le CHH, le Cercle d'Histoire de Hésingue.



Top industries

Vendredi 18 février, ont été inaugurés les nouveaux locaux de l'entreprise Top Industries, filiale du groupe SOFIMECA. Ce groupe est constitué de plusieurs entreprises, dont Euro Productions, qui emploie 33 personnes, établie depuis des décennies dans la Zone Industrielle de Hésingue.

Top Industries s'est installé au Technoparc, dans un bâtiment de 3000 m², à côté de l'entreprise SES Sterling, inaugurée l'an passé. Cette nouvelle filiale emploie 22 personnes dans le domaine de l'injection plastique.

Top Industries
Injection Plastique



EuroProduction
Polystyrène expansé



Photo de groupe : Monsieur le directeur de Top Industries, Daniel Parmentier et Monsieur le président du groupe SOFIMECA, Thibaut Bialek, entourant le maire de Hésingue, Monsieur Gaston Latscha lors de l'inauguration.
Crédit photo (portrait) : Anne Wurthlin

